

LERNOUX Marc

De: Aude Delferrière <a.delferriere@outlook.fr>
Envoyé: mercredi 10 juillet 2024 16:28
À: LAMBRETTE, Pierre
Cc: LERNOUX Marc; Frédéric van den Bosch; Laurent Lambrechts (via Google Drive)
Objet: TR: Dossier 25014/213 CPAS Lillois

Bonjour Mr Lambrette,

Sur conseil de notre avocat et de Mr le commissaire responsable de la vente du terrain appartenant au CPAS et situé à Lillois (Rue Ramelot et Rue Croix de Pierre), nous souhaitons vous rappeler le fait que nous disposons d'un droit de passage pour accéder à notre prairie située en contre bas de ce terrain. Cette partie de notre propriété est en effet enclavée entre des habitations et des jardins, la partie agricole du terrain mis en vente étant de toute évidence le seul point d'accès.

Nous nous portons évidemment acquéreur de cette partie agricole. Cependant, si cela ne peut être le cas, nous souhaitons que le futur propriétaire soit au courant de cette situation. Nous avons acheté notre ferme en 2018, nous utilisons ce passage depuis comme le faisaient les anciens propriétaires depuis plus de 30 ans (témoignage à l'appui). Nous souhaitons acter officiellement ce droit de passage, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

De plus, nous vous rappelons qu'une partie d'un de nos bâtiments se situe sur cette portion agricole. Nous disposons de preuves écrites et officiellement actées démontrant son existence depuis minimum 30 ans. La prescription est applicable. Nous souhaitons que le futur acquéreur en soit conscient.

Nous voulons absolument attirer l'attention du potentiel futur acquéreur, qui ne serait pas nous, sur les futurs désagréments qu'il aura à gérer. En effet, nous ferons valoir ces droits en justice via notre avocat.

Nous ne sommes pas là pour vous porter préjudice, au CPAS ou au futur acquéreur, mais nous voulons préserver l'usage de notre lieu d'habitation tout comme chaque citoyen en a le droit.

En vous présentant mes meilleures salutations et en espérant pouvoir trouver une solution de manière sereine pour les deux parties,

Bien à vous,

Dr Aude Delferrière et Mr Laurent Lambrechts (Rue Ramelot 74 - Lillois)

De : LERNOUX Marc <marc.lernoux@spw.wallonie.be>
Envoyé : vendredi 28 juin 2024 15:05
À : Laurent Lambrechts <lambrechts.laurent@gmail.com>; Aude Delferrière <a.delferriere@outlook.fr>
Objet : RE: Dossier 25014/213

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Je reste en attente d'une délibération du CPAS pour lancer la publicité pour cette vente.

En principe :